



RESC SA Ferroviaire 

Bahnhofstrasse 87
3232 Ins
www.resc.expert



SYSTEME DE GESTION DE SÉCURITÉ

*«La qualité et la sécurité
sont nos priorités!»*

1. STRUCTURE



DIRECTION



**PRÉPOSÉ A LA
SÉCURITÉ**

Le préposé à la sécurité est nommé par la Direction de l'entreprise, qui définit tâches et compétences. Ce collaborateur sera ensuite appelé à renseigner ses supérieurs sur des éventuelles lacunes ou dysfonctionnements et proposer les mesures qui devront s'imposer.

2. ANALYSE





3. ORGANISATION

Le préposé à la sécurité, se concertant avec la Direction, sera notamment responsables des tâches suivantes :

- **INSTRUIRE** les collaborateurs sur les dangers existants et les mesures correspondantes
- Editer et faire respecter des **règles de sécurité**
- Evaluer les potentiels **dangers**
- Planifier et appliquer les **mesures de sécurité**
- Prévoir une organisation en **cas d'urgence**
- Procéder à des **inspections**



FORMATION & CONTRÔLE

1^{ER} PARTIE

Chez **RESC SA**, tout nouveau collaborateur bénéficie de 12 semaines de formation, dont six de théorie. Pendant ce temps, plusieurs modules sont consacrés à la sécurité au travail, véritable motif d'orgueil de notre société.

Nos employés reçoivent dès leur premier jour tous les documents nécessaires à leur formation, dont la brochure éditée par les CFF «Je me protège», ainsi que des textes internes rédigés sur la base des expériences vécues par Mr. Hausammann et ses assistants.



FORMATION & CONTRÔLE

2^{ÈME} PARTIE

Tous les outils de travail et les équipements de protection individuelle mis à disposition de nos collaborateurs sont conformes aux règles de sécurité et fournis par des magasins agréés et de confiance (Spilag AG, ...).

Des journées de formation continue sont régulièrement organisées.

Concernant les mesures de contrôle, des inspections sont ponctuellement effectuées, tant par le préposé à la sécurité que par des membres de la direction (Mr. Hausammann, Mr. Miro et Mr. Hermann).

Il nous arrive aussi, pour des raisons d'objectivité, de faire recours à des experts externes.

SOURCES

- Organiser la sécurité : une tâche primordiale pour chaque entreprise (suva^{pro})
- «Je me protège !» Sécurité sur et aux abords des voies (SBB CFF FFS)
- [Officiel Prévention](#), Santé et Sécurité au travail
- Documentation interne RESC SA

